



**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

Bid Receiving/Réception des soumissions  
Royal Canadian Mounted Police (RCMP)  
Procurement & Contracting Services  
Bid Receiving Unit,  
c/o Commissionaires, F Division  
6101 Dewdney Ave  
Regina, SK S4P 3K7

**Fax No. - N° de FAX:**  
(306) 780-5232

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

**Proposal to: Royal Canadian Mounted Police**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

**Proposition aux: Gendarmerie royale du Canada**  
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté l Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments: - Commentaires :

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

<b>Title – Sujet</b> Services de nettoyage – Détachement de la GRC à Turner Valley		<b>Date :</b> 11 septembre 2019
<b>Solicitation No. – N° de l'invitation</b> M5000-20-0174/A		
<b>Amendment No. – N° modif :</b> 001		
<b>GETS Reference No. - N° de référence du SEAG</b> PW-19-00887411		
<b>Solicitation Closes – L'invitation prend fin</b>		
<b>At /à :</b>	<b>14:00</b>	CST (Central Standard Time) HNC (Heure Normale du Centre)
<b>On / le :</b>	<b>8 octobre, 2019</b>	
<b>Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services</b>  <b>Gendarmerie royale du Canada</b> Détachement de Turner Valley 307 rue Main Turner Valley, Alberta T0L 2A0		
<b>Instructions</b> See herein — Voir aux présentes		
<b>Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à</b> Sheila Gilzean, Agente d'approvisionnement		
<b>Telephone No. – N° de téléphone</b> 639-625-3733		<b>Facsimile No. – N° de télécopieur</b> 306-780-5232

<b>COMPLETE BELOW IN FULL - REMPLISSEZ CI-DESSOUS EN ENTIER</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>



La présente modification vise à :

- réviser les 2.2 normes et spécifications

SUPPRIMER :

## 2.2 Normes et spécifications

INSÉRER :

## 2.2 Normes et spécifications

### 2.2.1 Matériel et équipement

2.2.1.1. L'entrepreneur doit fournir tous les produits de nettoyage ainsi que les outils, l'équipement et les consommables y compris vadrouilles, balais, seaux et aspirateurs, à moins d'avis contraire.

2.2.1.2. L'entrepreneur est responsable de fournir tous les produits consommables suivants:

- papier hygiénique
- essuie-tout
- savon en mousse
- sacs à déchets
- Conteneurs étanches à la biodisponibilité
- Sacs pour serviettes hygiéniques
- Les vêtements de protection / équipement

2.2.1.3. Articles fournis par la GRC:

- Tapis en caoutchouc
- Ampoules électriques
- Sable ou sel de déglçage

2.2.1.5. Produits consommables et usage mensuel approximatif (les quantités représentent l'utilisation estimée et peuvent changer sans préavis) :

- Distributeur(s) de papier hygiénique (marque): Kirkland
  - (Type et quantité) : 2 plis Kirkland
  - (Usage mensuel approx.) : 60 rouleaux/mois
- Distributeur(s) d'essuie-tout (marque):
  - (Type et quantité) : norme rouleau
  - (Usage mensuel approx.): 2 rouleaux/mois
- Distributeur(s) de savon pour les mains : présidents choix
  - (Type et quantité) : 2 litre cruche
  - (Usage mensuel approx.) : 2 bouteilles tous les 6 mois

2.2.1.6. Le nombre total de membres du personnel au détachement est de 25.

2.2.1.7. Tous les produits de nettoyage devront avoir une teneur réduite en ingrédients dangereux et être sans ammoniac. Si possible, les produits devront être achetés sous forme de concentré ou dans des contenants réutilisables afin de réduire la production de déchets. Acheter des produits portant la mention Éco-Logo ou Green Seal.



- 2.2.1.8. Tous les produits en papier et en plastique doivent contenir des matières recyclées après consommation. Acheter des produits portant la mention Éco-Logo ou Green Seal.
- 2.2.1.9. Les produits de nettoyage et en papier doivent être peu ou non parfumés.
- 2.2.1.10. L'entrepreneur devra adhérer aux pratiques exemplaires de l'industrie et employer des produits et méthodes qui empêchent la contamination croisée entre les cellules, le bloc cellulaire, les toilettes des membres, des gardiens ou du public et les zones de préparation des aliments et de la cuisine.
- 2.2.1.11. L'entrepreneur veillera à ce que tous les produits utilisés sur les lieux de travail soient classés et étiquetés en conformité au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES